

**COMMUNICATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE PAR
YVONNE MBOISSONA, MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DU
TOURISME ET DE L'ARTISANAT**

**LE RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DU TOURISME A LA
REDUCTION DE LA PAUVRETE ET AU DEVELOPPEMENT SOCIO-
ECONOMIQUE DURABLE SUR LE CONTINENT**

La croissance touristique en Afrique a été globalement lente. Le développement touristique en Afrique est confronté au manque d'infrastructures de base telles que les routes praticables, l'électricité, l'approvisionnement en eau et l'hébergement confortable des touristes. Et quant elles sont disponibles, elles sont mal gérées.

L'Afrique souffre de son image. Elle est toujours très mal représentée, on lui imagine tous les maux au nombre desquels on peut citer la pauvreté, la famine, l'insécurité, l'instabilité politique et sociale, les difficultés de circulation, la mauvaise gouvernance, la corruption etc.

Hormis le sport qui présente une image positive des pays, le reste du temps, l'image de nos pays est véhiculée par les guerres et conflits qui minent le continent.

Ces images loin de galvaniser les visiteurs à la découverte des potentialités du continent, contribuent à les inquiéter. Et pourtant, en dehors du continent, des problèmes sécuritaires existent et peuvent arriver n'importe où.

Nous nous réjouissons du fait que l'Organisation Mondiale du Tourisme dans son message de vœux pour l'année 2007, déclarait que cette année devrait être une année clé pour renforcer le tourisme en tant qu'instrument capital de lutte contre la pauvreté et en tant qu'outil fondamental du développement durable.

Le tourisme se trouve ainsi hissé au rang des autres secteurs capables d'amorcer un développement durable du continent. Pour ce faire, il devra donc tenir compte des objectifs du millénaire qui accordent une place prépondérante à la viabilité économique des actions, à la prospérité locale, à la qualité de l'emploi, à l'équité sociale, à la satisfaction des visiteurs, la maîtrise locale, la qualité de l'emploi, le bien être de la collectivité, l'enrichissement culturel, l'intégrité physique, la diversité biologique, le bon usage des ressources et la pureté de l'environnement.

Les atouts touristiques naturels et culturels exceptionnels dont dispose l'Afrique, biodiversité riche composée de faune et de flore sauvages des parcs et réserves, une diversité climatique qui permet de visiter le continent en toute saison, richesse culturelle composée de traditions et coutumes originales incarnées par les différents peuples du continent (bantou, sahéliens, maghrébins, zulu, Ba aka etc...) bien exploités, contribueront à donner une autre image de l'Afrique et à attirer des visiteurs.

L'Afrique doit donc saisir toutes les opportunités qui s'offre à elle pour garantir le développement durable du tourisme.

Selon une étude de l'Organisation Mondiale du Tourisme, Le tourisme africain a connu, comme l'année précédente, la croissance la plus forte de + 8,1 pour cent. Cet excellent résultat est un fait marquant dans l'amélioration des performances du tourisme en Afrique. La croissance la plus forte en Afrique subsaharienne est de + 9,4% contre 5,8% en Afrique du nord. Cette forte croissance a généré les recettes touristiques internationales de 21, 5 milliards de dollars américain en 2005.

Dans l'avenir, ce continent qui est en tête des régions du monde en ce qui concerne le taux de croissance du tourisme, poursuivra sur cette lancée, car la richesse de ses ressources naturelles et de son patrimoine culturel attirent de plus en plus les voyageurs en quête d'expériences authentiques.

Aussi, cet optimisme doit se concrétiser par l'adoption de mesures et d'actions concrètes capables de stimuler le développement du secteur et de lutter contre la pauvreté.

1°) Au niveau local :

- Les collectivités locales Africaines devraient mettre l'accent sur la Planification pour un développement et une commercialisation efficaces des destinations touristiques africaines ;
- le désenclavement des régions touristiques pour le développement des pôles économiques.

2°) Au niveau central :

- La mise en valeur des richesses telles que précédemment citées longtemps ignoré des politiques de planification, ont fait l'objet de plusieurs plans qui ont abouti à l'élaboration des Plans directeurs

de développement touristique (PDDT) et à la mise en place de politiques et programmes d'action. C'est le cas de la RCA qui a élaboré le sien en 1999 ;

- De plus en plus, le secteur tourisme commence progressivement à être considéré comme le principal secteur d'exportation et la plus grande source de revenus. Ce qui amène de plus en plus les planificateurs à prendre en compte le tourisme dans la plupart des documents stratégiques de réduction de la pauvreté (D S R P).
- Le développement d'un partenariat dynamique avec la société civile, le syndicat des opérateurs ou les associations et groupements socioprofessionnels et autres acteurs intervenant dans le secteur du tourisme ;
- La mise en place de mesures susceptibles d'inciter les opérateurs à investir dans le secteur et à faciliter la création des emplois.
- L'amélioration de l'image des destinations africaines par le montage des produits touristiques de qualité, les plus compétitifs, la création ou le développement d'une infrastructure touristique adaptée, la valorisation des ressources humaines et la maximisation des effets positifs du tourisme pour les communautés locales.

3°) Au niveau de la coopération et du partenariat sous régional et international :

- Bien que le continent soit encore confronté à de nombreux défis – pauvreté, financement insuffisant des projets touristiques, connectivité aérienne, instabilité politique etc – prenons en ce forum, la résolution de poursuivre nos efforts et lancer les initiatives et des stratégies réalistes, traduire notre désir collectif de travailler ensemble comme une famille en nous efforçant de développer le tourisme durable sur le continent, gage essentiel de lutte contre la pauvreté.
- Le Forum de Yaoundé a jeté les bases d'un développement de tourisme intégrateur au niveau de la CEMAC. La réunion de Libreville en Janvier 2007 a identifié quelques projets. Les Ministres en charge du tourisme ont signé une Déclaration intégrant les préoccupations de développement du tourisme au programme du prochain Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC.

- la mise en place d'un plan stratégique de communication et de promotion pour une meilleure planification des actions, conformément aux recommandations du Plan Directeur de Développement du Tourisme et des orientations adoptées au niveau sous régional dans la zone CEMAC ;
- la prise en compte effective du tourisme dans les stratégies et programme de développement de l'Union Africaine, du PNUD, du NEPAD
- L'adoption du code d'éthique du tourisme ;
- L'OMT en tant qu'Institution Spécialisée des Nations Unies doit aider les pays africains en situation de post conflits comme le nôtre à atteindre les Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD) d'ici à 2010.
- Le financement des états en situation de post conflits pour améliorer le niveau de vie des populations, augmenter les revenus (surtout parmi les jeunes et les femmes car ils sont les plus employés dans le secteur) et soutenir les efforts de développement;
- Le renforcement des mécanismes de prévention et gestion des conflits pour consolider la paix au niveau de l'Union Africaine ;
- L'OMT devrait soutenir les pays dans le financement effectif des projets dans le cadre du programme ST/EP; la création des aires protégées transfrontalières pour la préservation de l'écosystème et pour favoriser le développement du tourisme sous régional.

ETUDE DE CAS DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :

Contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté:

L'expérience des zones cynégétiques villageoises (ZCV) en République Centrafricaine.

La faune centrafricaine constitue une importante source de devises et demeure l'unique attraction touristique pour le pays. Les zones cynégétiques villageoises (ZCV) sont une alternative pour soulager et

améliorer les conditions de vie des populations. Aussi, le gouvernement a mis l'accent sur la valorisation de la faune et de la flore sauvages ainsi que sur la beauté du paysage susceptibles de relancer le tourisme et DE préserver les richesses naturelles.

Avec l'appui des partenaires, le gouvernement a entrepris dès 1988, un programme de développement de la région nord, dénommé ECOFAC sur financement de l'Union Européenne. L'objectif était de valoriser les ressources naturelles, de favoriser le développement rural et de développer les activités d'autofinancement.

Ainsi donc les ZCV sont créés sur le territoire d'un ou plusieurs villages dont les ressources fauniques sont gérées par la population locale à leur propre bénéfice sous la supervision d'un Comité de gestion dont la mission principale est d'organiser les safari chasse, de vision et de percevoir les taxes et redevances. La principale activité est le tourisme cynégétique. En contre partie, la population locale contribue à la conservation de la faune.

On retiendra que les communautés villageoises en accord avec l'administration du projet passent un contrat de location du secteur de chasse avec une entreprise de tourisme cynégétique qui organise et vend les safaris. Sur la base du contrat, l'entreprise paie des loyers et des taxes d'abattages aux villageois.

Cette expérience a permis la création de 10 ZCV dans la région.

Les revenus et bénéfices des ZCV :

A l'issu de la saison touristique, une partie des revenus est affectée au Compte d'Affectation Spéciale Développement Forestier et Touristique, aux communes et communautés villageoises. Les revenus de ces dernières sont utilisés pour réaliser les actions socio-économiques et lutter contre la pauvreté, en ce sens que les fonds sont repartis selon les besoins prioritaires des populations (achat des médicaments, de fournitures scolaires, prise en charge des enseignants, personnel soignant, comptables, gardes chasse etc.), pension aux vieillards, appui aux micros réalisations (élevage, agriculture), assistance des familles endeuillées, acquisition d'équipement pour le campement, construction de bâtiments sociaux, entretien des pistes.

Les revenus avoisinent les 20.000.000 de francs CFA en moyenne (36.364\$ U.S) et on assiste à une vraie redistribution sous forme de salaires versés aux employés.

Les entreprises touristiques emploient 230 personnes permanentes et 300 à 400 personnes temporairement pendant 6 mois. Les entreprises effectuent des versements et des recettes aux communautés villageoises sous forme de :

- taxes d'abattage ;
- paiement des impôts à l'état ;
- versement de loyers des campements ;
- versement de ristournes au fonctionnement du projet ;
- vente de viande d'animaux abattus par les touristes chasseurs ;
- taxes de superficies des ZCV.

Conclusion :

Plus de 40.000 hectares sont réservées au secteur de chasse et devront progressivement être transformés en zone cynégétique villageoises de façon à ce que les secteurs reviennent aux populations locales.

Le projet a permis la satisfaction des besoins de base (forage pour l'eau potable, dispensaire, école pour la scolarisation des enfants) et fait des émules dans le pays car on assiste de plus en plus à une forte demande de création des ZCV par les communautés de base dans d'autres régions, sur des terroirs à valoriser aux fins touristiques (forêt de Alimbou, Oumba, forêt de Botambi, M'becko, forêt de Bangassou avec 9 ZCV créées) au même titre que l'agriculture ou l'élevage.

Cet exemple demande à être répliqué sur d'autres parties du territoire par les populations du nord est et du sud ouest. Le projet qui s'était arrêté entre temps, devra être reconduit pour une nouvelle phase et nécessite que soit pris en compte le problème d'analphabétisme des membres du comité de gestion, les besoins spécifiques des femmes, le développement de l'épargne pour l'accès aux crédits et l'accroissement des revenus des populations afin de lutter contre la pauvreté.

Cette initiative Centrafricaine des ZCV est originale en Afrique en ce sens qu'elle contribue à la lutte contre la pauvreté. Mais elle a aussi ces inconvénients dans la mesure où il faille rechercher des solutions

alternatives à la pérennisation du projet et à son appropriation par les populations locales elles-mêmes.

La solution résiderait à ce moment là, dans le renforcement des capacités des bénéficiaires pour une meilleure gestion des revenus et le réinvestissement dans d'autres secteurs économiques comme l'agriculture moderne et l'élevage.